Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/5407

14.10.2026

Avis à l'attention des personnes faisant l'objet des mesures restrictives prévues dans la décision (PESC) 2024/254 du Conseil et dans le règlement (UE) 2024/287 du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Guatemala

(C/2026/5407)

Les informations figurant ci-après sont portées à l'attention de María Consuelo PORRAS ARGUETA DE PORRES (nº 1), Ángel Arnoldo PINEDA ÁVILA (nº 2), José Rafael CURRUCHICHE CUCUL (nº 3), Leonor Eugenia MORALES LAZO DE SÁNCHEZ (nº 4) et Fredy Raúl ORELLANA LETONA (nº 5), personnes visées à l'annexe de la décision (PESC) 2024/254 du Conseil [1] et à l'annexe I du règlement (UE) 2024/287 du Conseil [2] concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Guatemala.

Le Conseil envisage de maintenir les mesures restrictives à l'encontre des personnes susmentionnées sur la base de motifs d'inscription modifiés et de nouveaux éléments de preuve. Ces personnes sont informées par la présente qu'elles peuvent adresser au Conseil, avant le **20 octobre 2026**, une demande en vue d'obtenir les motifs envisagés ou les éléments de preuve justifiant leur inscription sur la liste, à l'adresse suivante:

Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général
RELEX.1
Rue de la Loi 175
1048 Bruxelles
BELGIQUE
Courriel: sanctions@consilium.europa.eu

[1] JO L, 2024/254, 15.1.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/254/oj.
[2] JO L, 2024/287, 15.1.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/287/oj.